

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 Octobre 2015

I – Echange SABLE :

Pour compléter sa délibération du 13 Novembre 2014 relative à l'échange de parcelles entre la Commune et la famille SABLE et après numérotation, il est cédé une frange de terrain de 55 ca cadastrée E n° 1034.

L'acte translatif d'échange sera passé en la forme administrative.

II – Echange DOLEON :

L'Assemblée accepte l'échange de la parcelle ZA n° 314 en contrepartie du déplacement de l'assiette du chemin sur les parcelles ZA n°262 et n°263, propriété de la Commune,

L'acte translatif d'échange sera passé en la forme administrative.

III – Ilôt de la Bourgade :

✓ Ilot 1C :

Cet ilot est frappé par deux arrêtés d'insalubrité.

Le Conseil Municipal s'engage à initier les travaux et autorise Monsieur Le Maire à déposer les demandes de subvention.

✓ Immeuble LAUGIER – Consultation – Marchés Publics :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues.

✓ Immeuble SAVORNIN :

L'Assemblée autorise Monsieur Le Maire a déposé les dossiers de financement auprès de l'Etat et du Conseil Départemental.

Accepte de prendre en charge la taxe foncière 2015.

✓ Immeuble ALICOT :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à consulter un géomètre.

IV – Eglise Saint André :

L'Assemblée autorise Monsieur Le Maire à signer les avenants avec les entreprises titulaires des lots gros-œuvre, peinture et menuiserie.

V – Motion de soutien à l'A.M.F.:

Le Conseil Municipal soutient l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État

VI – Fourrière de Vallongues – Retrait de Mallemoisson:

Le Conseil Municipal entérine la décision du Comité Syndical.



Mane, le 20 Octobre 2015.

Le Maire de MANE

Jacques DEPIEDS.